

Entretien sur Radio France de M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, 20 Juillet 1959.

Témoignage parmi d'autres du succès de l'opération, voici comment, le 20 juillet 1959, Charles Braibant évoquait son action lors d'une causerie donnée à l'université des Annales, intitulée *Dix ans au Palais Soubise. L'histoire de France et ses archives* (Archives Radio France) :

« En 1951, j'ai créé les premiers services éducatifs des dépôts d'archives. Ils sont basés sur la collaboration du directeur des services d'archives du département et d'un professeur. Le premier apporte à l'association la connaissance unique qu'il a de ses documents et le professeur apporte son expérience pédagogique. Le résultat est excellent. Vous pouvez imaginer la curiosité avec laquelle les élèves du second degré, et même des classes supérieures du premier degré et du technique, voient ces documents où ils se rendent compte de l'existence réelle des personnages historiques dont le professeur leur a parlé en chaire. L'action des intendants, par exemple, de l'Ancien Régime, des représentants en mission de la Révolution, devient absolument sensible à nos élèves, et ce qui est aussi très caractéristique c'est que, en Province, les élèves retrouvent dans les documents les noms de leurs cantons d'origine, des leurs villes d'origine, de leurs quartiers, de leurs villages souvent, de la ferme où habitent leurs parents. Et c'est ainsi que le passé se rapproche d'eux. Ils atteignent pour ainsi dire presque de la main le passé. Le résultat est absolument extraordinaire. Et il a même des conséquences psychologiques car c'est véritablement le meilleur moyen d'attacher, de retenir les jeunes générations à la terre natale. Eh bien, la tentative que j'ai commencée – je le répète –, en 1951, a été couronnée de succès. En sept ans nous avons créé quarante services éducatifs dans les Archives départementales et je pense que, dans quelques années, l'expérience sera totale et couvrira toute la France. Eh bien, lorsque je vous ai parlé de la jeunesse scolaire, j'aurais pu ajouter que je voudrais aussi faire pour la jeunesse extra-scolaire ce que j'ai commencé à faire pour la jeunesse scolaire. Nous avons, par exemple, aux Archives nationales deux fois par semaine ce que nous appelons le quart d'heure de culture [...]. Le quart d'heure de culture a lieu à 13h30 pour que, après le déjeuner, les jeunes ouvriers, les jeunes artisans qui ont un moment à passer au lieu d'aller au café viennent le passer aux Archives nationales. Et, vous ne sauriez croire l'intérêt que ces jeunes gens prennent aux documents qu'on leur montre et aux commentaires qui leur sont donnés par des savants qui se mettent bien entendu à leur portée. »